Pour plus de contenu, connectez-vous !

# Paramétrage des produits

## Créer son article

À la création du nouvel article :

- Sélectionner le dépôt-vendeur dans le champ "Dépot-vendeur"




- Cela choisit automatiquement une catégorie fiscale (tva) associée à ce dépôt-vendeur,
  - On peut changer cette tva si ce n'est pas la bonne




## Cas particulier : le dépôt-vente sans TVA

Voir avec le pôle informatique par mail : *support-informatique AROBASE grap.coop*

(ex. les produits de la poste, ou le dépôt vente de consignes).

# Cas particulier : passer d'achat/revente à dépôt-vente

Il n'est pas possible de modifier un article anciennement vendu en achat/revente en dépôt-vente. Pour cela, il faut rendre **inactif** l'article et recréer l'article (en dupliquant l'ancien article par exemple).

---

Created 2024-05-23 06:58:35 UTC by Sandie Favre
Updated 2024-07-22 11:58:21 UTC by Sandie Favre